

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/...022.../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2016/003/AN
DU 18 JANVIER 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2016/003/AN du 18 janvier 2016, portant autorisation de ratification de l'Accord de financement, signé le 21 juillet 2015 entre la République de Guinée et l'Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le cadre de la relance et la construction post-Ebola (Fonds Commun pour l'Education de Base).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

20 JAN. 2016

Conakry, le


Prof. ALPHA CONDE